

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

Nancy (54000, 54100)

## Réponses de Laurent Watrin, au nom de la liste « Nancy Ecologie Citoyenne »

— le 26/02/2020 à 16:56 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*L'objectif sera de porter un plan vélo cohérent, complet et sans coupures au NIVEAU METROPOLITAIN, basé sur un travail exhaustif au niveau de la voirie et comprenant des objectifs clairs et argumentés des flux cyclables à atteindre.*

*Ce plan comprendra :*

- Les modalités d'application dudit plan : comité de suivi, un planning prévisionnel, affichage des ambitions à atteindre en terme de part modale
- les moyens alloués à la réalisation des aménagements
- la liste des documents qui feront référence (Exemple : le guide des aménagements cyclables de "Paris en Selle") afin d'éviter l'écueil d'une charte locale bien trop permissive.

OUI: NEC s'engage à pousser à l'adoption d'un plan vélo financé, phasé et concerté à l'échelle métropolitaine qui intégrera la construction d'un réseau bien connecté d'axes de transit majeurs pour vélos et nouveaux engins de mobilité dans le cadre de la révision du PDU. Les travaux les plus prioritaires et les moins sujets à débat de ce réseau pourront être réalisés en parallèle de la finalisation du PDU pour ne pas retarder sa construction.

#### Action n°2 : je ne m'engage pas

Affecter [au moins 10%] du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Je ne peux pas répondre pour la liste sur ce point, si on me demande mon avis j'aurais tendance à dire oui. Définir un niveau d'engagement en terme de pourcentage du budget d'investissement est un bon moyen d'éviter les écueils sur l'irresponsabilité financière.

#### Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

*Le responsable vélo aura des compétences au sein de la municipalité suffisamment importantes pour porter le plan vélo sans difficulté, notamment, sa mission aura le même poids que les autres délégations, transports ou voirie par exemple.*

*Il sera le représentant de la ville auprès de la métropole.*

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Principalement : Les liaisons Est/Ouest qui sont insuffisantes depuis l'interdiction de circuler et la chasse aux vélos sur la plate-forme du tram/trolley-bus guidé de Nancy. L'objectif sera de résorber les très nombreuses coupures persistantes dans le réseau cyclable aujourd'hui embryonnaire.

Subsidiairement les grands axes nord sud qui sont aujourd'hui encore insuffisamment praticables

OUI: NEC s'engage à créer un réseau primaire de pistes cyclables de qualité, bien connecté. Nous serons attentifs à préserver l'espace piétonnier ce faisant, et à penser ce réseau de manière à protéger ses usagers des voitures. Pour ce faire, nous pourrons utiliser des pistes cyclables séparées physiquement du trafic sur les axes principaux, mais aussi des rues résidentielles peu passantes dont le trafic de transit de voitures pourrait être diminué significativement.

### Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : de la Gare de Nancy aux principaux centres villes des communes de la métropole, et vers les véloroutes entrantes et sortantes de la métropole.

### Action n°6 : je suis indécis-e

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

OUI: la signalisation sera un axe important du plan vélo. De même, la matérialisation au sol de la continuité des aménagements cyclables sera améliorée sur le réseau primaire, par l'utilisation de couleurs spécifiques.

### Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines en soutenant auprès de la métropole une direction vélo forte et indépendante.

OUI: la signalisation sera un axe important du plan vélo. De même, la matérialisation au sol de la continuité des aménagements cyclables sera améliorée sur le réseau primaire, par l'utilisation de couleurs spécifiques

### Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des nouveaux projets d'urbanisme prévus sur la métropole.

*Maringer, Alstom, La requalification des provinces à LAXOU ou le NPNRU du quartier des Nations sont autant d'opportunités offertes à la métropole d'améliorer substantiellement la qualité perçue des aménagement cyclables en faisant enfin un aménagement de qualité.*

OUI: NEC s'engage à ce que les nouveaux projets d'urbanisme intègrent un nombre suffisant de garages à vélo, que ce soit pour du logement ou des usages professionnels.

### Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. poursuivre les initiatives précédentes initiées à la fin de la mandature précédente.

OUI: chaque fois que c'est applicable (critères restrictifs), nous utiliserons les mécanismes de financement du fonds mobilités actives et poursuivront la construction des projets déjà engagés par la précédente mandature dont certains sont en cours.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. S'inspirer de l'exemple de Gand qui a su porter un plan de restructuration ambitieux et efficace pour un budget réduit.

[https://www.rtbf.be/info/belgique/detail\\_fin-du-tout-a-la-voiture-le-plan-de-mobilite-gantois-est-il-applicable-a-bruxelles?id=10274696](https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_fin-du-tout-a-la-voiture-le-plan-de-mobilite-gantois-est-il-applicable-a-bruxelles?id=10274696)

OUI: C'est l'axe majeur du programme de NEC que de repenser les mobilités à l'échelle métropolitaine, et au-delà, en unifiant les différentes AOM du bassin de vie avec un objectif de diminuer le trafic motorisé de transit de 50% dans les frontières de la ville. Nous comptons nous baser sur les principes de hiérarchisation du réseau de transports pour cela, concentrant le trafic de transit sur des grands axes moins nombreux et mettrons ceci à profit, en concertation avec les résidents, pour apaiser certaines rues résidentielles qui pourront devenir des axes de transit pour les cyclistes et les piétons, permettre de la revégétalisation, et l'installation de mobilier urbain pour rendre la ville plus respirable, plus conviviale, et aussi pour diminuer les embouteillages pour les nancéiens qui ont besoin d'utiliser leur voiture.

### Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*S'inspirer de l'exemple rafraîchissant de la ville de GAND qui en 2017 a complètement repensé son plan de circulation pour le plus grand bénéfice de ses citoyens.*

*Réduire le ratrunning dans les rues de NANCY :*

<https://bicycledutch.wordpress.com/2015/12/15/how-to-prevent-rat-running/>

[https://twitter.com/Orett\\_/status/1172982263035965440](https://twitter.com/Orett_/status/1172982263035965440)

OUI: cette question rejoint la précédente, et notre objectif est de réduire à terme le trafic de transit motorisé de 50% dans les limites de la ville. Pour cela, nous développerons les interconnexions rapides entre les parkings relais et le centre, et ferons en sorte que les lignes principales de transport en commun utilisent des voies dédiées.

### Action n°12 : je ne m'engage pas

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse Dans un premier temps autour du cœur historique de Nancy, qui correspond peu ou prou au périmètre sauvegardé de la ville.  
Puis dans les centres des autres communes de la métropole.

NON: la zone à faible émission est un outil socialement régressif que nous choisissons de ne pas adopter pour le moment, nous préférons nous concentrer sur la diminution de la place de la voiture en développant des alternatives de qualité.

### Action n°13 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

*Dans le cas de particulier Nancy, Les rues sont particulièrement étroites, comparées aux autres villes françaises. Y implanter plus de 2 voies de circulation est très contraignant et offre une place disproportionnée au trafic automobile. La réduction du nombre de voie permettra d'apaiser le trafic automobile et de donner de la place aux autres usagers de l'espace public.*

OUI: Cette possibilité sera étudiée au cas par cas, et en concertation avec les résidents mais ne sera pas appliquée de façon globale ni sans prendre en compte l'impact sur la fluidité du réseau.

### Action n°14 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Particulièrement devant les écoles dès le début de la nouvelle mandature, puis dans les quartiers résidentiels de la Métropole.

OUI: l'idée de la mise en cul-de-sac afin de couper le trafic de transit localement et d'améliorer la qualité de vie des résidents fait partie des outils que nous voulons proposer, mais les décisions sur le type d'infrastructure seront prises en concertation avec les résidents. NEC s'engage à mettre en place devant chaque école un périmètre de sécurité en aménageant les voies de circulation et en favorisant le stationnement pour éviter les accidents et réduire la pollution localisée.

### Action n°15 : je m'engage

Transformer en zone piétonne Le cœur de ville, qui correspond à la première ZFE de Nancy (cf action 12)..

OUI: NEC s'engage à piétonner l'hypercentre et plusieurs autres places de la ville, avec une phase d'expérimentation les dimanches et jours fériés, et une concertation avec les habitants et les commerçants. Les projets seront votés par les citoyens.

### Action n°16 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

OUI: NEC s'engage à mettre en place devant chaque école un périmètre de sécurité en aménageant les voies de circulation et en favorisant le stationnement pour éviter les accidents et réduire la pollution localisée.

### Action n°17 : je m'engage

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

*Contrairement à la politique de la précédente mandature qui a choisi de favoriser l'usage de la voiture unipersonnelle à Nancy en optant pour une politique favorable au parking en ville, il s'agira de favoriser les transports publics et surtout l'usage du vélo pour les déplacements des grand-nancéiens.*

OUI: le stationnement est déjà payant sur une grande majorité de la surface de la ville.

### Action n°18 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

OUI: La signalisation et la refonte des interconnexions avec les parkings relais seront un axe important de la révision du plan de déplacement urbain.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°19 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. En centre historique de Nancy, mais aussi et surtout dans les quartier périphériques qui ont encore la chance de disposer de commerces de proximité, boulangerie, épicerie, primeurs *comme par exemple aux trois maisons ou BvD d'Haussonville, ce dernier qui malgré la récente réalisation d'une piste cyclable n'offre que peu de stationnement vélo.*

OUI, nous continuerons le développement d'un service de parking vélo adapté, et inclurons aussi des parkings protégés supplémentaires.

### Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

*Installation de même de stationnements vélos devant les collèges et lycées, et surtout aux portes des universités et à ARTEM*

OUI: le stationnement en sécurité des vélos devant ou dans les établissements scolaires est une priorité que nous développerons.

### Action n°21 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*A mettre en œuvre systématiquement.*

OUI, nous poursuivrons le travail mené par la métropole sur ce point, en lien avec les associations et les résidents.

### Action n°22 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

OUI: Nous intégrerons une obligation de pourvoir un espace de stationnement fonctionnel pour les vélos dans le PLU, pour les immeubles d'habitation, locaux professionnels et les ERP. Nous serons aussi attentifs à la présence de ces éléments dans les dossiers de demandes de permis de construire déposés avant la date d'application du nouveau PLU. Nous subventionnerons la création de locaux vélos sécurisés dans les copropriétés selon les besoins et en fléchant ces investissements prioritairement vers les quartiers défavorisés et où les vols de vélo sont les plus fréquents.

### Action n°23 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

OUI: l'obligation de provision d'un espace de stationnement sera précisée de façon à rendre cet espace fonctionnel pour ses utilisateurs.

### Action n°24 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

OUI: cela sera considéré selon les besoins et les retours des acteurs sur le terrain

### Action n°25 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Soutenir notamment les ateliers vélos participatifs et solidaires en reconnaissance de leur rôle moteur dans la promotion du vélo.*

OUI: L'atelier Dynamo est une association dont nous reconnaissons le rôle très positif, c'est une richesse pour la ville de Nancy et nous les soutiendrons. La Maison du vélo joue aussi un rôle très important dans la promotion du vélo en ville. Nous souhaitons qu'elle développe son offre de vélo-école.

### Action n°26 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville. Réorganiser la maison du vélo en la faisant évoluer vers un STATUT ASSOCIATIF rassemblant collectivité, associations et citoyens pour qu'elle soit administrée et que son programme d'activité soit construit de manière coopérative.

OUI: nous souhaitons que le statut de l'association évolue pour intégrer une plus grande pluralité, améliorer la complémentarité avec les acteurs associatifs du vélo à Nancy

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°27 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

NON: l'équipement en vélos restera du ressort des écoles elles-mêmes. Par contre, nous développerons l'offre de vélo-école actuellement proposée par la maison du vélo avec ses équipements, avec des interventions dans les écoles.

### Action n°28 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Chiche!*

OUI: plusieurs membres de notre équipe sont engagés dans des associations pro-vélo, et se déplacent déjà régulièrement à vélo.

### Action n°29 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

NON: cela n'est pas prévu. Nous prévoyons par contre de déployer une équipe de police municipale à vélo dont l'une des missions principales sera de faire respecter les infrastructures cyclables.

### Action n°30 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Permettre aux associations de prendre part à l'ORGANISATION de la FÊTE du VÉLO, de la journée sans voiture, et de tout autre événement mettant en lumière le vélo, en les plaçant comme partenaire de la collectivité et en leur permettant de jouer un vrai rôle dans l'organisation et dans l'animation de ces manifestations.

OUI: la fête du vélo est un événement trop guindé que les associations subissent partiellement, et qui ne permet pas de toucher un public nouveau, il est temps que cela change. Pour cela, nous appliquerons donc nos principes de démocratie coopérative pour faire remonter les bonnes idées de la base et donner une nouvelle vie à cet événement important qui doit être festif.

### Action n°31 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

OUI: Un certain nombre de modifications récentes (en particulier les cédez-le-passage cyclistes) ne sont pas encore entrées dans les moeurs et une campagne de communication est nécessaire.

## Commentaires généraux

*Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e*